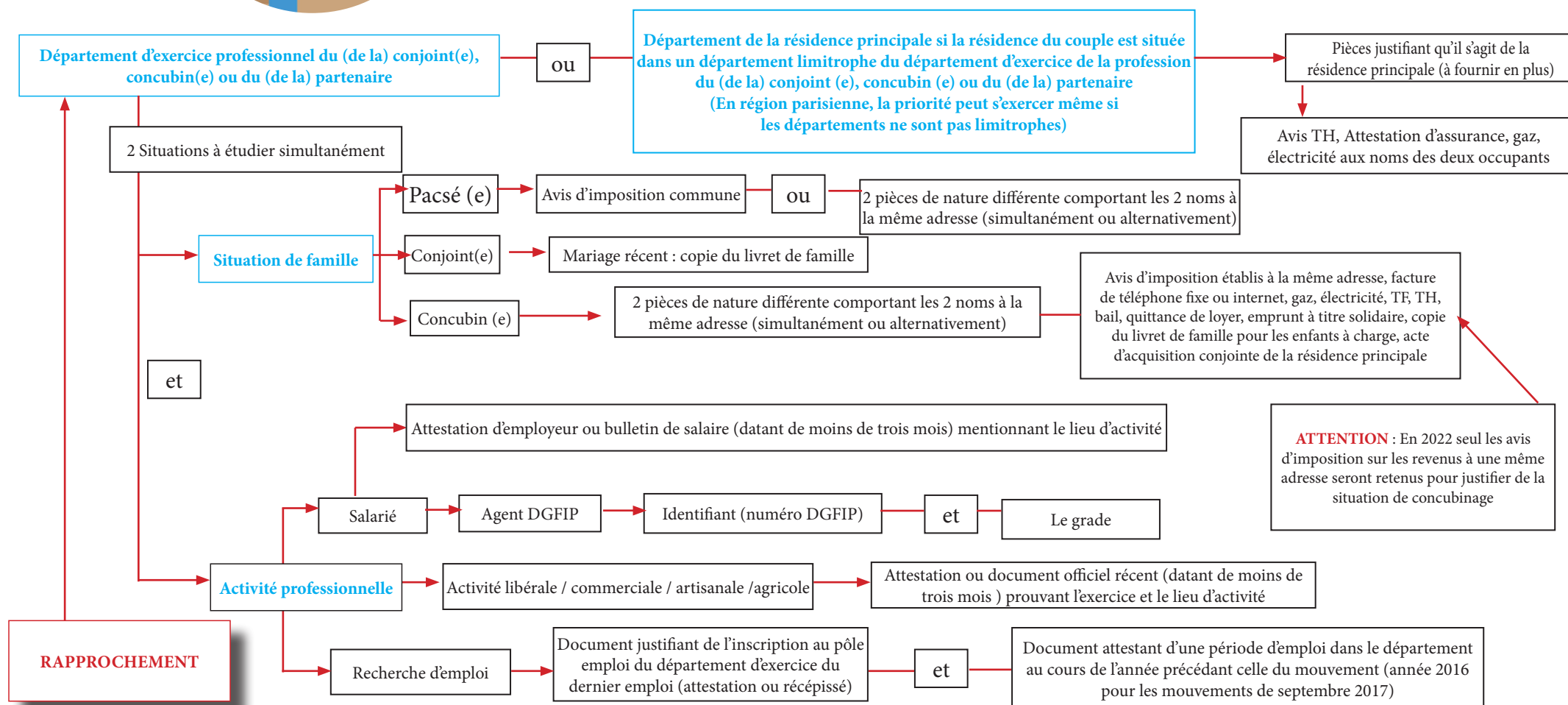




## FICHE 3.1

# Mutations 2021

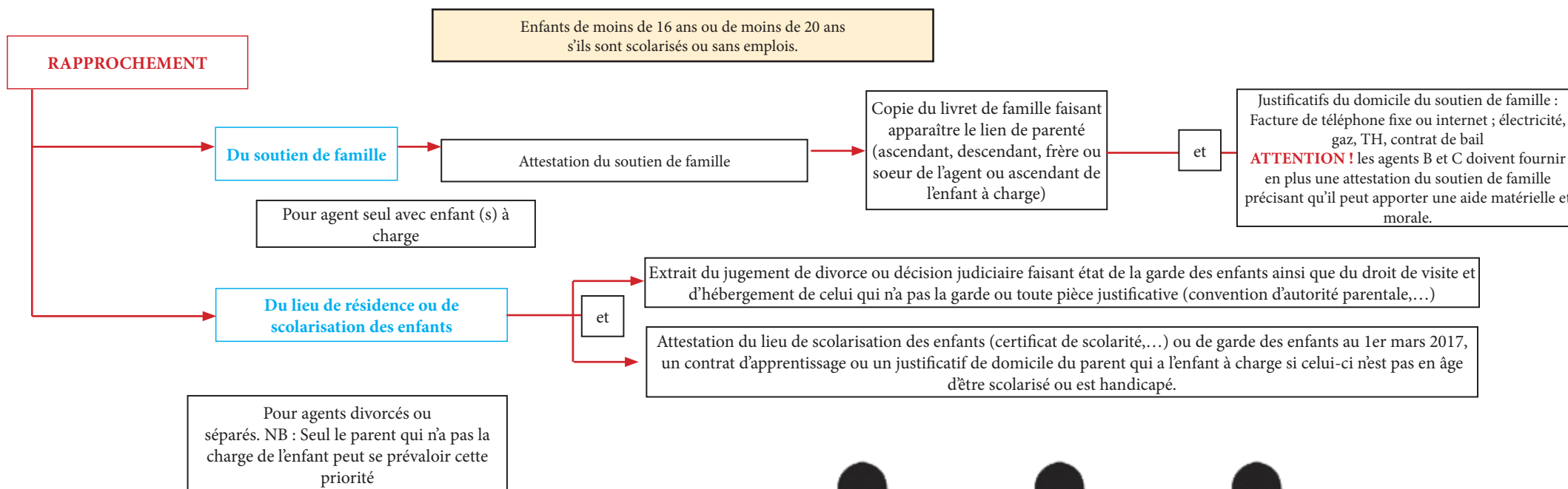
## Justificatifs pour rapprochement de conjoint



## FICHE 3.2

# Mutations 2021

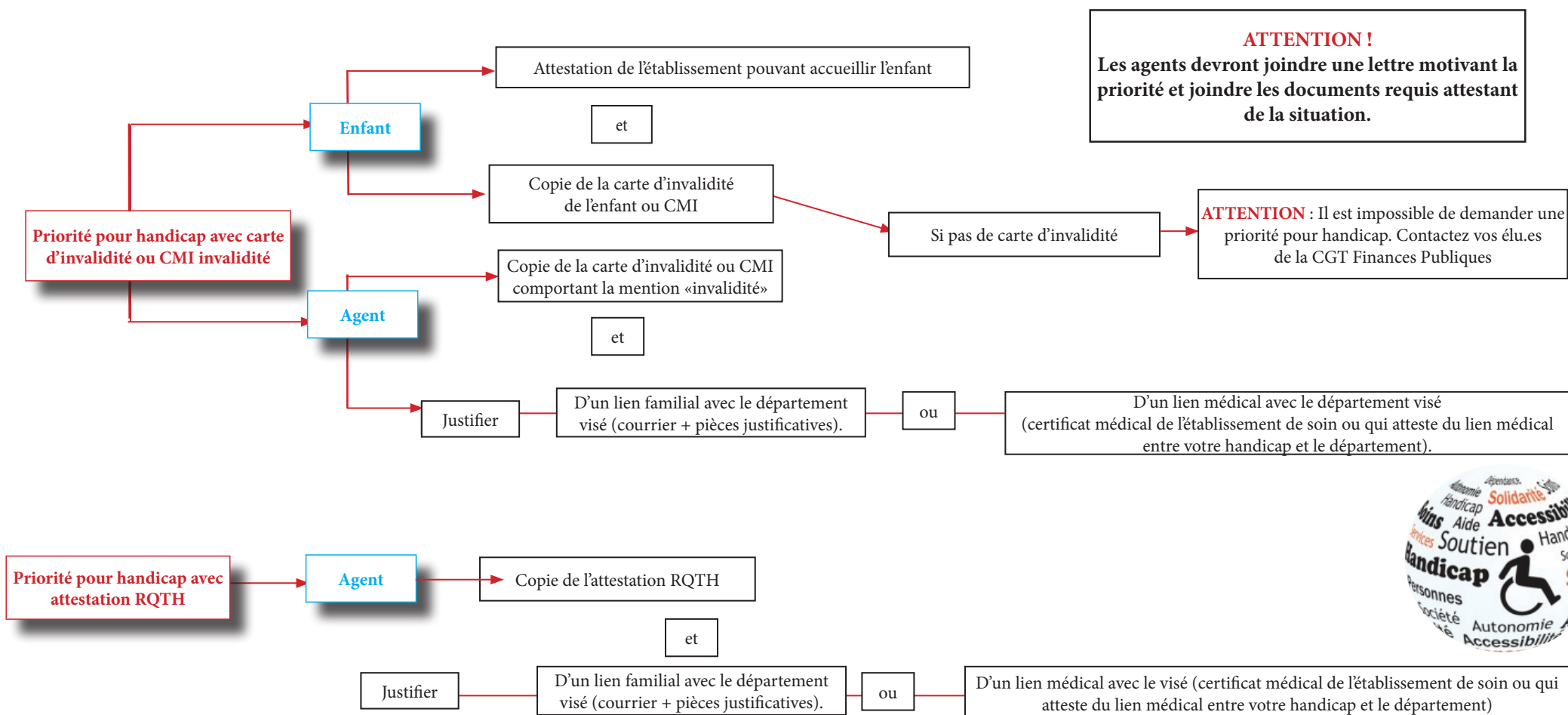
## Justificatifs pour rapprochement familial



**FICHE 3.3**

# Mutations 2021

## Justificatifs pour priorités handicaps





## FICHE 3.4

# Mutations 2021

## Justificatifs pour proximité Agent DOM

### Proximité Agents DOM

❶ le domicile d'un parent proche (de l'agent ou du conjoint : père, mère, grands parents, enfants) dans le DOM concerné

Pièces justificatives : Photocopie d'un justificatif de domicile (contrat de bail, TH, TF) et Photocopie du livret de famille)

❷ TH (agent ou conjoint) depuis au moins 3 ans dans le DOM concerné

Pièces justificatives : Productions des 3 derniers avis de TH

❸ Lieu de naissance (agent ou conjoint) dans le DOM concerné

Pièces justificatives : copie du livret de famille ou photocopie de la carte d'identité uniquement pour les agents C et B

❹ Lieu de scolarité ou d'études de l'agent dans le DOM concerné.  
L'agent doit avoir suivi, à partir de l'âge de 6 ans, au moins 5 ans de scolarité et/ou d'études supérieurs

Pièces justificatives : Production de certificats de scolarité ou de bulletins scolaires attestant du suivi de la scolarité ou des études

❺ Le domicile de l'agent dans le DOM concerné à la date d'entrée à la DGFIP

Pièces justificatives : Photocopie d'un justificatif de domicile (contrat de bail, avis de TH, factures EDF, etc....)

### ATTENTION :

**Il faut remplir au moins 2 critères sur les 5 pour prétendre à cette priorité.  
Si l'agent remplit les conditions pour 2 DOM, il ne pourra bénéficier du traitement particulier DOM que sur 1 seul des 2 départements.**